

## REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL : LES MINISTRES PASSENT, LES REVENDICATIONS RESTENT !

La Commission Administrative de l'Union Départementale FO de l'Aisne s'est réunie au lendemain de la désignation du nouveau gouvernement (6 juillet). Ce remaniement ministériel intervient dans une situation marquée par les premiers signes d'une crise économique et sociale majeure se profilant dans le prolongement de la crise sanitaire.

Les annonces de plans sociaux se multiplient : 15 000 suppressions d'emplois à Airbus, dont 5 000 en France, 5 000 suppressions à Renault, 7 500 à Air France, 130 à Verallia, dont 15 sur le site de Soissons (Vauxrot), licenciement de la totalité des employés d'Euro CRM, soit 137 salariés, à Chauny... Selon le journal *Le Parisien* du 19 juin, « dans ses nouvelles prévisions financières rendues le 18 juin, l'Unédic prévoit que la France va détruire 900 000 emplois (équivalents temps plein) fin 2020 et comptera 630 000 chômeurs indemnisés de plus qu'un auparavant ».

Dans cette situation, le Président Macron a présenté son « plan de relance » post-Covid à la presse régionale le 2 juillet. A cette occasion, il a déclaré que « nous (devions) collectivement rompre avec ce qui est la maladie française : la préférence pour le chômage ».

La « préférence pour le chômage », une « maladie française » ? La maladie de qui ? La préférence de qui ? Des salariés ? Des patrons ? Cela, le Président ne le dit pas clairement, expliquant que « le modèle français classique, c'est d'accepter les plans sociaux massifs, ensuite d'avoir un système très généreux qui les indemnise »... Mais qui « accepte » les « plans sociaux massifs » ? Qui profite du « système très généreux qui les indemnise » ? Difficile, à l'heure où le nouveau Premier ministre veut relancer la mise en oeuvre de la réforme de l'assurance chômage, de ne pas lire entre les lignes une nouvelle attaque, une de plus, contre les chômeurs qui seraient seuls responsables de ce qui leur arrive.

Attaque d'autant plus inacceptable que, selon le Président lui-même, l'augmentation massive du chômage risque de fermer l'accès au marché du travail à une large partie de la jeunesse, alors que celle-ci subit déjà les conséquences des contre-réformes successives à l'Education nationale, que le ministre Blanquer a accélérées à la faveur de la crise sanitaire, et qui liquident l'école publique, le droit égal d'accès à l'instruction, à des diplômes nationaux et à suivre des études dans l'enseignement supérieur (*réformes du lycée, du baccalauréat, E3C, Parcoursup...*). Ainsi, le Chef de l'Etat expliquait-il le 2 juillet que « c'est à la jeunesse que nous avons demandé le plus de sacrifice. Ne pas sortir, interrompre les études. C'est 700 000 ou 900 000 jeunes qui entreront sur le marché du travail à la rentrée, ce sont ceux qui verront des guichets fermés ».

Or, dans le même temps où des milliers de salariés sont confrontés à l'angoisse de perdre leur travail, le Président qui dénonce la « préférence (française) pour le chômage », et son gouvernement, déversent des milliards d'euros sur les entreprises qui licencient ou s'apprentent à licencier : 5 milliards d'aides à Renault, 7 milliards à Air France (*sur les 15 milliards du plan de soutien à l'aéronautique*), 18 milliards pour l'industrie du tourisme...

C'est un fait : crise sanitaire ou pas, remaniement ministériel ou pas, le cap général des politiques gouvernementales de liquidation des conquêtes sociales au profit du capital n'a pas dévié d'un pouce. Ainsi, le Président Macron a-t-il confirmé le 2 juillet à la presse régionale qu'il « (croyait) que le cap sur lequel (il s'était) engagé en 2017 (restait) vrai ». De son côté, à peine nommé, le nouveau Premier ministre, Jean Castex exprimait dans un entretien au JDD, le 4 juillet, son souhait de régler la réforme des retraites « à court terme ».

A ce titre, la CA de l'UD-FO 02 considère que la ficelle du « remaniement » ministériel est une peu grosse pour espérer tromper qui que ce soit. Le gouvernement Castex, à quelques « nouvelles têtes » prêt, ressemble à s'y méprendre au gouvernement Philippe, et surtout, sa politique, elle, ne change pas.

Ainsi, plusieurs des ministres nouvellement nommés, à commencer par le chef du gouvernement, ont largement pris part aux contre-réformes visant à détruire le système public de santé. Le lourd bilan de la crise sanitaire (*près de 30 000 décès, dont 276 dans l'Aisne, plus de la moitié étant âgés de plus de 65 ans*) montre à lui seul le caractère désastreux des mesures de réduction des dépenses de santé et l'ampleur des dégâts causés par ces dernières (*manque de matériel de protection des personnels hospitaliers, et de matériel de soin pour les patients, situation catastrophique dans les EHPAD...*).



Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Aisne

19 rue de Kennedy, 02 100 Saint Quentin  
Tel. : 03 23 65 66 66 / E-mail : [udfo02@force-ouvriere.fr](mailto:udfo02@force-ouvriere.fr)



Pour la CA de l'UD-FO 02, remaniement ou pas, les salariés, les jeunes, les retraités n'ont pas à payer la note d'une crise sanitaire et économique dont le président Macron, ses ministres, les milieux d'affaires portent seuls la responsabilité. À ce titre, la CA condamne fermement les licenciements.

Pour l'UD-FO 02, c'est clair, il n'y aura jamais aucun soutien possible, sous aucune forme, à un quelconque « *plan de relance* », national ou européen, organisant la suppression de milliers d'emplois. Il n'y aura jamais aucun soutien, aucune « *union sacrée* » avec un président et son gouvernement (*remanié ou non*) déconsidérés et rejetés pour leur comportement dans la crise sanitaire, et qui aujourd'hui, alors que des milliers de salariés sont menacés de perdre leur emploi, osent encore leur lancer leur mépris à la figure.

**L'UD-FO 02 apportera toujours son soutien plein et entier aux salariés qui refusent les plans sociaux, les contre-réformes gouvernementales et se dressent pour défendre leurs revendications.**

Ainsi la CA se félicite des mobilisations de milliers et milliers de jeunes, de personnels hospitaliers, qui, au cours des dernières semaines, avec les salariés d'autres secteurs, ont mis en échec l'état d'urgence dressé contre les libertés publiques, et qui posent chaque fois un peu plus la question d'une initiative interprofessionnelle pour faire entendre et aboutir les revendications urgentes, à commencer par :

- l'augmentation générale des salaires (*augmentation immédiate du point d'indice dans la Fonction publique*), des retraites et des pensions ;
- la défense et la protection de l'emploi par l'arrêt des licenciements, l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction publique, la réindustrialisation, les créations de postes de fonctionnaires nécessaires, l'abandon de la réforme de l'assurance chômage de juin 2019 ;
- l'abandon du projet de retraite par points, la défense de la Sécurité sociale suivant ses principes fondateurs de 1945 (*salaires différés...*).

*Adoptée à l'unanimité, à Laon, le 7 juillet 2020*



